

Mairie 4^{ème} Secteur – 125 Rue du Commandant Rolland 13008 Marseille :

Lundi 14 janvier 2019 de 9H à 12H/ Mardi 22 janvier 2019 de 14H à 17H / mercredi 30 janvier 2019 de 9H à 12H/Jeudi 7 février 2019 de 14H à 17H/ Mercredi 13 février 2019 de 14H à 17H/ Jeudi 21 février 2019 de 9H à 12H/Vendredi 1^{er} mars 2019 de 14H à 17H.

Les permanences des commissaires enquêteurs permettent aux administrés un accompagnement dans le dépôt de leur requête.

En dehors de ces permanences, le public pourra déposer ses requêtes aux jours et horaires d'ouverture des lieux de concertation ou via le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://registre-numerique.fr> ou plui-pda-marseille-provence